

# PLANS D'ÉPARGNE EN FONDS

depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023

communication publicitaire



**Direction générale**

Via Giacomo Luvini 2a, CH-6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 30 00, Fax +41 58 855 30 15

**Siège**

Via Maggio 1, CH-6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 31 00, Fax +41 58 855 31 15

**Direct Banking**

Tél. +41 58 855 00 60

**Call Center / Free Call**

00800 800 767 76

SWIFT: POSOCH22

Clearing: 8252

[www.bps-suisse.ch](http://www.bps-suisse.ch)

**Votre Banque,  
vos valeurs**

## Description

## Plan d'épargne en fonds

### La solution d'épargne pour tous les âges

Vous souhaitez bénéficier, pour votre épargne, d'une gestion à long terme, personnalisée et adaptée à chaque phase de votre vie ?

Grâce aux plans d'épargne en fonds de BPS (SUISSE), vous pouvez constituer votre capital d'épargne et planifier sa gestion de manière systématique, progressive et souple dans le temps.

Le plan d'épargne en fonds est une solution d'épargne basée sur le versement de petits montants investis dans un ou plusieurs fonds de placement à choisir parmi une sélection de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV.

En fonction de vos ressources et de vos besoins personnels, vous avez toute latitude pour décider de la part de votre épargne que vous souhaitez investir régulièrement.

Parmi les trois types de plan d'épargne en fonds proposés, choisissez la solution d'épargne qui vous convient le mieux.

## Caractéristiques et avantages

## Investissements diversifiés, répartis dans le temps et à faible coût

### Acheter au prix moyen du marché

Un plan d'épargne en fonds vous permet de répartir vos investissements dans le temps à votre gré. L'achat systématique de parts de fonds quelles que soient les conditions permet d'atténuer les effets des fluctuations des marchés financiers grâce au principe du prix moyen. Vous pouvez ainsi optimiser vos investissements en fonction des différentes conditions de marché.

### Diversification des risques

En tant que détenteur de parts de fonds, vous réduisez votre risque sur les titres grâce à la diversification de votre allocation de capital dans les différents fonds.

### Bénéficiaire de commissions et de frais réduits

Frais administratifs 1%, droits de garde inclus (max. CHF 60.-- par an + TVA)  
Commission d'achat 0.50%  
(pas de minimum, maximum CHF 30.-- par plan)

### Les avantages en un coup d'œil

- Un accès aux fonds d'investissement, même à partir de petits montants
- Une solution d'épargne économique
- Une participation flexible aux marchés financiers avec un risque de portefeuille réduit, en profitant de frais peu élevés
- Des possibilités de rendement à long terme
- Possibilité de modifier à tout moment le montant, la fréquence et le profil d'investissement (une fois par an)
- Versements supplémentaires et/ou suspensions temporaires toujours possibles
- Diversification de l'épargne

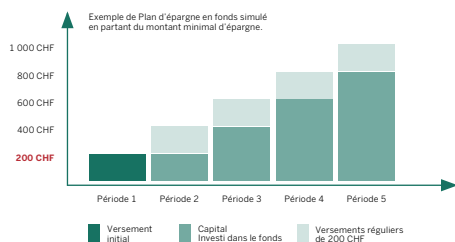


## Plan d'épargne en fonds *Young*

Ne mettez plus d'argent dans sa tirelire ou sur un simple compte d'épargne: faites-lui don d'un Plan d'épargne en fonds !

Une idée de cadeau qui permet d'investir dans l'avenir. Vous avez un enfant, des petits-fils, un filleul? Offrez à vos proches de moins de 18 ans une planification de ses finances pour l'aider à réaliser un rêve, ou lui faciliter l'avenir.

À l'ouverture d'un Plan d'épargne en fonds **Young**, vous recevrez un certificat de don à remettre au bénéficiaire du cadeau. Le patrimoine restera sous votre contrôle jusqu'à ce qu'il ou elle atteigne l'âge adulte. À ses 18 ans, il lui sera possible de prendre possession du capital accumulé en son nom au fil des ans.



<b>Versement initial</b>	à partir de 200 CHF / EUR / USD
<b>Périodicité</b>	mensuelle / trimestrielle
<b>Montant minimum par période</b>	à partir de 200 CHF / EUR / USD
<b>Durée</b>	libre (pénalité de CHF 100.-- en cas d'annulation dans l'année suivant la signature du contrat)
<b>Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année</b>	gratuits
<b>Compte de dépôt pour mineurs avec taux d'intérêt préférentiel</b>	ouverture d'un compte au nom du bénéficiaire mineur
<b>Suspension temporaire</b>	maximum 4 mois par an (au-delà, annulation du contrat + pénalité de CHF 100.--)
<b>Vente de fonds en vue d'un retrait</b>	libre (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

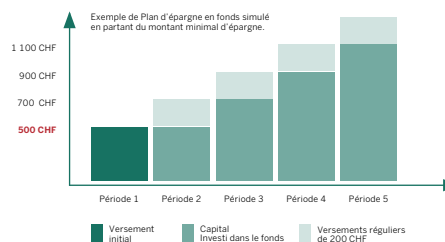
## Plan d'épargne en fonds *Classic*

Pour financer des projets et planifier sa vie en investissant un capital par versements réguliers.

Mettre progressivement de l'argent de côté dans des fonds communs de placement vous aide à construire un plan d'épargne conforme à vos objectifs tout en limitant les effets des fluctuations des marchés financiers.

Un plan d'épargne en fonds **Classic** calibré en fonction de vos besoins personnels et de votre propension à épargner sera mis en place.

Aux dates d'échéance, vous verserez le montant convenu: nos gestionnaires achèteront les parts de fonds correspondantes. Le tout en respectant pleinement vos besoins en matière de sécurité et de liquidités.



<b>Versement initial</b>	à partir de 500 CHF / EUR / USD
<b>Périodicité</b>	mensuelle / trimestrielle
<b>Montant minimum par période</b>	à partir de 200 CHF / EUR / USD
<b>Durée</b>	libre (pénalité de CHF 100.-- en cas d'annulation dans l'année suivant la signature du contrat)
<b>Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année</b>	gratuits
<b>Suspension temporaire</b>	maximum 4 mois par an (au-delà, annulation du contrat + pénalité de CHF 100.--)
<b>Vente de fonds en vue d'un retrait</b>	libre (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

Des solutions d'épargne pour tous les âges

Gamme



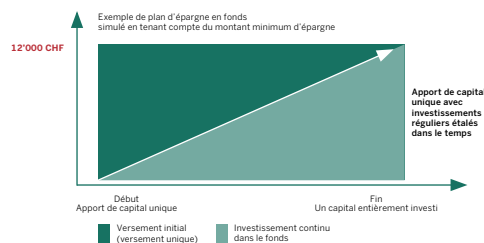
## Plan d'épargne en fonds *Plus*

Une solution idéale pour vous permettre d'affronter l'avenir en toute sérénité et de faire fructifier votre épargne, y compris les montants issus de la prévoyance obligatoire (Caisse de pension) ou de la prévoyance liée ou libre (piliers 3a ou 3b), avec un versement unique.

Contrairement à ce qui se passe avec un plan d'épargne en fonds ordinaire, le capital est versé en une fois, puis investi progressivement par nos gestionnaires sur les marchés financiers.

La liquidité versée sur le compte d'investissement dédié bénéficie du taux d'intérêt Life Benefit PREMIUM (le taux d'intérêt peut être adapté au fil du temps, à consulter sur [www.bps-suisse.ch](http://www.bps-suisse.ch)) jusqu'à expiration du contrat.

Cette forme d'investissement périodique et progressive, qui combine des parts de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV avec des liquidités immobilisées et rémunérées, permet de garantir un rendement supplémentaire à partir du taux d'intérêt préférentiel.



<b>Apport initial</b>	à partir de 12' 000 CHF / EUR
<b>Périodicité</b>	mensuelle
<b>Investissement minimum par période</b>	à partir de 500 CHF / EUR
<b>Durée</b>	libre, minimum 2 ans
<b>Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année</b>	gratuits
<b>Résiliation anticipée du contrat soumise à pénalité</b>	montant de la liquidité résiduelle multiplié par le taux Life Benefit Premium (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

## Profils d'investissement

## Sélection de fonds

BPS (SUISSE) propose une sélection de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV.

Parmi les cinq types de profil d'investissement ici présentés, choisissez le profil qui reflète le mieux le niveau de risque et l'horizon temporel souhaités.



Aujourd'hui, les stratégies financières intègrent de plus en plus la notion de durabilité. Dans cette optique, incluez des fonds ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans votre Plan d'épargne en fonds.

Nos conseillers seront heureux de vous aider dans vos choix d'investissements durables.

Pour en savoir plus sur le fonds d'investissement Popso (Suisse) Fund SICAV, veuillez consulter le site Internet dédié

[www.popsosfunds.com](http://www.popsosfunds.com)



**POPSO(SUISSE)**  
INVESTMENT FUND SICAV

## Vue d'ensemble des profils d'investissement

PROFIL	FONDS D'INVESTISSEMENT	DEVISE	PLANS D'ÉPARGNE EN FONDS			PROFIL DE RISQUE
			YOUNG	CLASSIC	PLUS	
Obligataire	Swiss Franc Bond	CHF	•	•	•	●●●●○
	Short Maturity Euro Bond	EUR	•	•	•	●●●●○
	Global Corporate Bond	CHF / EUR	•	•	•	●●●●○
	Fixed Income Opportunities	CHF / EUR	•	•	•	●●●●○
	Short Term US Dollar Bond	USD	•	•		●●●●○
Conservateur	Swiss Conservative	CHF	•	•	•	●●●●○
	Global Conservative	CHF / EUR	•	•	•	●●●●○
Équilibré	Global Balanced	CHF / EUR	•	•	•	●●●●○
	Global Convertible Bond	CHF / EUR	•	•	•	●●●●○
Croissance*	Swiss Equity	CHF	•	•	•	●●●●○
	European Equity Dividend	EUR	•	•	•	●●●●○
	Asian Equity	EUR	•	•	•	●●●●○
Actionnaire	Swiss Equity	CHF	•	•	•	●●●●○
	European Equity Dividend	EUR	•	•	•	●●●●○
	Asian Equity	EUR	•	•	•	●●●●○
	US Value Equity	USD	•	•		●●●●○

\* Le profil Croissance est combiné à 50% avec un fonds Équilibré dans la même devise.

## Profil de risque

Faible ●●●●○ Moyen faible ●●●●○ Moyen ●●●●○ Moyen élevé ●●●●○ Élevé ●●●●○

## Risques

La valeur et les revenus des investissements détenus peuvent fluctuer en fonction des conditions du marché et des taux de change; l'investissement peut entraîner des pertes ou des diminutions de capital.

# Construire votre épargne

## Modalités

### Comment ça marche

Le Plan d'épargne en fonds est un produit simple modulable en fonction de vos besoins.

Lors de la souscription, vous ouvrirez un compte investissement dédié sur lequel vous verserez à intervalles réguliers les montants convenus aux échéances souhaitées. BPS (SUISSE) s'occupera du reste.

1. C'est vous qui définissez le montant, la fréquence et le profil d'investissement en fonction de votre appétit pour le risque. Selon le type de plan d'épargne en fonds que vous choisirez, vous devrez effectuer un versement initial minimum correspondant.
2. Enregistrez le versement récurrent à effectuer afin de ne pas avoir à vous soucier du respect des délais.
3. Les gestionnaires de BPS (SUISSE) achèteront pour vous les parts de fonds aux dates d'échéance.

Si vous souhaitez suspendre votre Plan d'épargne en fonds, y apporter des modifications ou ajouter des montants supplémentaires à ce que vous versez déjà, ce n'est pas un problème. Vous avez à tout moment la liberté d'apporter des capitaux, de suspendre les paiements et/ou de modifier votre stratégie.

#### Conditions en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021

La Banque se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux conditions énoncées ici.

La présente publication n'a qu'un but informatif, ne constitue pas une offre et ne remplace en aucun cas l'avis qualifié requis avant toute décision d'achat, notamment en ce qui concerne les risques qui y sont associés. Il est donc du devoir de l'investisseur individuel de consulter son conseiller financier. Les produits financiers décrits ici ne sont pas destinés aux personnes soumises à une juridiction qui limite ou interdit leur distribution à partir de la Suisse.